LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE **N°128**
JUIN 2017

LA PLACE DES ÉDUCATEURS SPORTIFS GÉNÉRALISTES DANS L'ENCADREMENT DES SPORTS DE NATURE

La professionnalisation des fonctions d'encadrement contribue pleinement à la structuration des activités sportives en permettant notamment de répondre aux attentes nouvelles des publics, de diversifier les pratiques sportives et de loisirs et d'atteindre ainsi les publics qui en sont les plus éloignés. L'ensemble de ce secteur joue un rôle économique majeur et représente un potentiel important au niveau national. Le domaine du sport fait mieux que résister dans un contexte général de crise de l'emploi. Les effectifs salariés y ont augmenté en moyenne de 3,4 % par an et sont passés de 105 000 à plus de 180 000 (+ 72 %), augmentant plus rapidement que le PIB entre 1993 et 2009, pour atteindre 195 000 salariés en 2014. Une observation plus récente montre que l'emploi salarié dans les activités caractéristiques du sport a progressé de 2,32 % de 2007 à 2013 (Stat-Info, n° 16-03, août 2016).

Le secteur des sports de nature est particulièrement impliqué dans le développement de l'emploi. Le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) identifie 50 000 éducateurs sportifs déclarés en activité dans les sports de nature en 2015 sur 133 393 éducateurs sportifs recensés (Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés). Le dynamisme de ce domaine est bien identifié et repose sur une histoire et un environnement particulier : une haute technicité des éducateurs sportifs, un exercice professionnel relevant assez fréquemment du statut de travailleur indépendant, des missions souvent liées au secteur du tourisme, premier secteur économique de notre pays. Il est apparu intéressant de mesurer l'investissement dans le champ des sports de nature des éducateurs sportifs dits généralistes (STAPS, BEESAPT, BPAPT principalement). A priori, tout les oppose aux éducateurs de sports de nature : leurs diplômes valorisent en premier lieu la diversité des activités et des publics encadrés, ils sont le plus souvent salariés, leurs missions s'inscrivent principalement dans une perspective éducative et sociale.

LE POINT DE VUE

Bruno Béthune
Sous-directeur de l'emploi et des formations, ministère des Sports

Pour autant, le travail qui est ici présenté montre qu'ils utilisent régulièrement certaines disciplines sportives de nature comme support de leur activité. L'enquête menée par le PRNSN laisse notamment apparaître que 85 % des éducateurs généralistes déclarés avaient eu une activité professionnelle rémunérée dans le champ du sport en 2015 et que seuls 22,5 % ont eu une activité professionnelle dans le champ des sports de nature. Caractéristique essentielle pour éclairer ce constat, la pluriqualification (détention d'un ou des diplômes généralistes plus diplômes spécifiques en sports de nature) détermine fortement la part d'activité en sports de nature, au-delà du seul environnement spécifique.

Ce travail innovant permet de mieux connaître les caractéristiques de l'emploi des généralistes dans les sports de nature. Il ouvre la voie vers un regard plus aiguisé sur l'emploi sportif et confirme que le développement de l'emploi se situe au croisement d'enjeux disciplinaires ou techniques et d'enjeux territoriaux.

LE POINT SUR

ACTIVITÉS SPORTIVES DE NATURE, UN ENCADREMENT PARTAGÉ ENTRE SPÉCIALISTES ET GÉNÉRALISTES

De quelle manière les éducateurs sportifs dits généralistes interviennent-ils dans la filière professionnelle des sports de nature ? Pour répondre à cette question, une enquête a été menée d'une part, auprès des éducateurs sportifs spécialisés dans les sports de nature et d'autre part, auprès des éducateurs sportifs généralistes (qui possèdent par définition des prérogatives d'encadrement pour certaines disciplines sportives de nature). Les premiers éléments disponibles confirment, ou infirment, les intuitions des acteurs de la filière.

Plus de 8 000 éducateurs généralistes en activité professionnelle dans le secteur des sports de nature

Qu'entend-t-on par « éducateur généraliste » ? Il s'agit d'un éducateur sportif, titulaire d'au moins une qualification sportive de type diplôme d'État (activités physiques pour tous ou activités physiques adaptées), diplôme sportif universitaire (STAPS) ou diplôme spécialisé dans le handisport. La « famille des éducateurs généralistes » compte 36 022 éducateurs possédant une carte professionnelle à jour de déclaration au 31 décembre 2014[1]. La traduction cartographique de cette donnée, publiée dans l'Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés, renseigne sur la répartition de ces éducateurs sur le territoire national.

Par la suite, une enquête sur leur taux d'activité a été menée ; les éducateurs sportifs de nature ainsi que les éducateurs sportifs généralistes ont été interrogés pour identifier le nombre d'individus réellement en activité professionnelle. Parmi les 50 000 éducateurs déclarés qui ont eu une activité rémunérée dans le champ des sports de nature en 2015, plus de 8 000 sont des éducateurs généralistes. En 2015, 85 % des éducateurs généralistes ont été en activité dont 22,5 % dans les sports de nature.

La possession d'une qualification en sports de nature joue sur l'activité des éducateurs généralistes

Une enquête, dite qualitative, a consisté à interroger à l'aide d'un questionnaire en ligne 2 379 éducateurs possédant au minimum une qualification généraliste. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse statistique afin de caractériser l'activité des éducateurs généralistes dans le champ des sports de nature.

Les éducateurs uniquement titulaires de diplômes généralistes encadrent en priorité des activités athlétiques, de la forme, des sports collectifs, d'expression ou de raquettes avant d'encadrer des sports de nature. Les sports de nature qu'ils encadrent sont principalement la course à pied et la marche nordique, la course d'orientation, la randonnée pédestre et le vélo tout terrain. La situation s'inverse lorsque l'éducateur dispose d'une qualification dans les sports de nature. En effet, 76 % des éducateurs généralistes possédant au moins une qualification en sports de nature encadrent ces activités à titre principal. À titre de comparaison, ce taux n'est que de 14,7 % pour les éducateurs généralistes ne possédant que des diplômes généralistes.

Le type de public encadré est également en rapport avec les qualifications détenues par l'éducateur. L'éducateur généraliste intervient auprès de pratiquants en clubs (plus d'un tiers de son temps de travail) et de scolaires majoritairement dans le cadre d'un emploi à l'année. Lorsque qu'il détient, en plus de sa qualification généraliste, une qualification en sports de nature, son schéma d'intervention est similaire à celui des éducateurs spécialisés en sports de nature. Dans ce cas, la part d'encadrement de touristes et de particuliers, de comités et de séminaires d'entreprises devient prépondérante.

Les éducateurs titulaires de qualifications généralistes et en sports de nature assurent une intervention qualifiée sur des zones de montagne principalement en dehors du massif des Alpes. Sur ce dernier, leur nombre est faible par rapport aux éducateurs possédant seulement des qualifications sportives de nature. À l'inverse, les zones urbaines sont essentiellement couvertes par les éducateurs titulaires uniquement de qualifications généralistes, cela s'illustre en particulier dans les départements de l'Essonne, des Yvelines ou encore à Paris.

Enfin, la comparaison des fonctions exercées par les éducateurs révèle que le cœur de métier de l'éducateur sportif, qu'il soit spécialisé en sports de nature, généraliste avec ou sans qualification

1. Information interprétée par le PRNSN sur la base des données extraites du fichier des Éducateurs d'Activités Physiques et Sportives (EAPS).

en sports de nature, reste le même. En effet, le face-à-face pédagogique est leur principale fonction puisqu'elle représente près des deux tiers de leur temps de travail. Cependant, des différences existent dans la nature de l'encadrement qu'ils assurent. L'éducateur généraliste est légèrement plus orienté vers l'entraînement, tandis que l'éducateur en sports de nature est plutôt positionné sur le perfectionnement sportif.

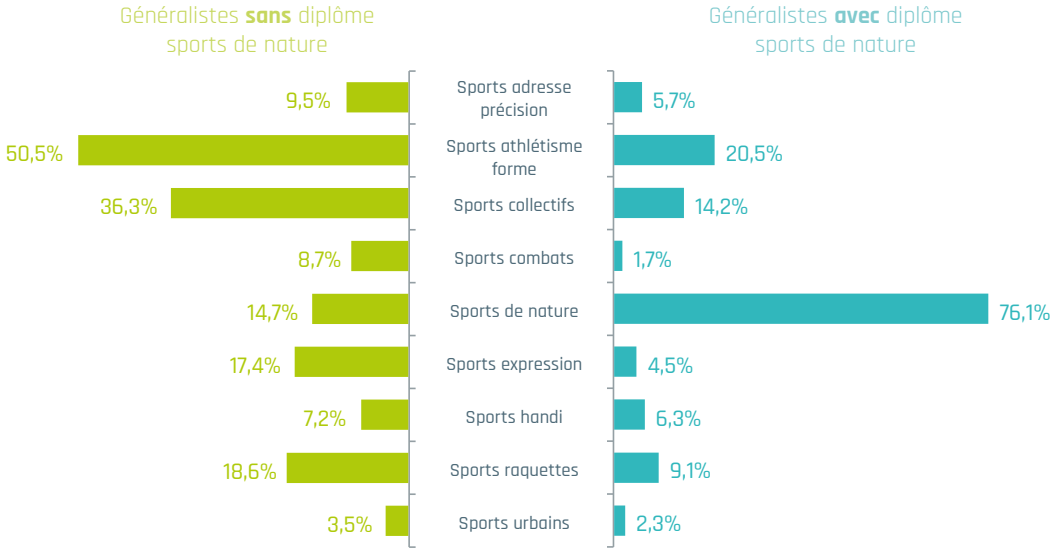

Comparaison entre les familles d'activités encadrées par les éducateurs sportifs généralistes exclusivement et ceux possédant au moins une qualification sportive de nature

Un éducateur généraliste de type « polyvalent sports loisirs »

L'étude des éducateurs sportifs généralistes a abouti à la définition d'une typologie des éducateurs de cette « famille ». Statistiquement, quatre profils d'éducateurs se dessinent : le « permanent en club », « l'éducateur bien-être santé », « l'animateur sportif jeunesse » et le « polyvalent sports loisirs ». Il est intéressant de noter que les sports de nature sont un des éléments structurants de ce dernier type d'éducateurs. Composé d'éducateurs généralistes titulaires d'une qualification en sports de nature et d'éducateurs spécialisés en sports de nature, le type « polyvalent sports loisirs » intervient dans un nombre très important de sports mais conserve une spécificité sur l'encadrement de la randonnée pédestre, du tir à l'arc et des activités nautiques (canoë-kayak, stand-up paddle). Les autres sports encadrés, au-delà des sports de nature, sont centrés sur les activités d'extérieur et de bien-être telles que le fitness, la marche nordique, le jogging ou la gymnastique douce. Polyvalents dans leurs fonctions, 75 % des éducateurs de ce type travaillent à l'année. Néanmoins, ce type d'éducateur est celui qui présente la plus forte proportion de saisonniers.

Observer pour décider

Menés en collaboration avec le bureau de l'Emploi et des Branches professionnelles du ministère des Sports, les travaux d'observation de l'emploi des éducateurs sportifs de nature et des éducateurs généralistes ont permis de produire des données inédites. Une fois analysées, elles permettent de caractériser le métier d'éducateur sportif dans un champ plus large que les sports de nature. Elles pourront alimenter les réflexions de groupes de travail sur des sujets tels que l'influence de la multiqualification ou de la diversité des publics encadrés sur le temps de travail des éducateurs sportifs. Les analyses statistiques produites constituent d'ores et déjà de précieux outils d'aide à la décision pour les acteurs de l'ingénierie de formation.

EN SAVOIR PLUS

- Marion Laurent, chargée de mission PRNSN
- À lire au sujet de la méthodologie d'observation de l'emploi développée par le PRNSN, les lettres n° 112 et 121 : www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Comprendre > Lettre du réseau national des sports de nature)
- Mieux connaître les éducateurs sportifs de nature. PRNSN, 2017. Fiche observation n° 4 *(Juillet 2017)*
- Publications de l'Observatoire des sports de nature : www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Comprendre > Publications de l'Observatoire)

AGENDA

RENCONTRES ITINÉRANCES NATURE

23 et 24 septembre 2017 - Pissos (Landes)

Deux jours d'échanges d'expériences et de formation.

https://rencontres-itinerances-nature.jimdo.com

ACTUALITÉ

NOUVELLE-AQUITAINE : STAGE DE FORMATION CDESI

Vingt-cinq chargés de mission ont participé au stage de formation portant sur les Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) de pratique des sports de nature, organisé par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine les 17, 18 et 19 mai derniers à la station Oxygène sports nature de Voutezac (Corrèze).
Les participants ont partagé leurs expériences et pratiques professionnelles en matière de structuration des sports de nature pendant ces trois jours, rythmés par un point d'actualité nationale sur les CDESI, des retours d'expérience de sept départements ayant déjà mis en place une CDESI, la présentation des CDESI de quatre départements de la Nouvelle-Aquitaine, des échanges et pour finir, la visite d'un site de via ferrata en phase d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) du département de la Corrèze. Réunissant pour la première fois les techniciens de l'État, des conseils départementaux, du conseil régional et du Pôle ressources national sports de nature, tous impliqués dans le développement maîtrisé des sports de nature, ce stage de formation a contribué à poser les bases d'un réseau d'acteurs des sports de nature en Nouvelle-Aquitaine.

www.sportsdenature.gouv.fr

ACTUALITÉ

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME ET DE LA PLAISANCE

Ce premier plan de développement de la filière est un document stratégique dont le contenu a fait l'objet d'une adoption en assemblée générale et a été porté à la connaissance des candidats à l'élection présidentielle. Ce plan repose sur cinq axes qui structurent cent huit actions pour redynamiser le secteur, dans l'intérêt durable des territoires.
Pour construire son plan de développement, la Fédération des industries nautiques a mis à la disposition des professionnels et des passionnés du nautisme et de la plaisance, une plateforme d'intelligence collective : NauticLab. Celle-ci est venue compléter le travail réalisé en interne dans le cadre des réunions organisées par la Fédération des industries nautiques.

plan.fin.fr

L'EXPÉRIENCE

FORMER DES ÉDUCATEURS GÉNÉRALISTES À L'ENCADREMENT DES SPORTS DE NATURE

Structure porteuse du projet
Structure associée de formation de Limoges (DRJSCS Nouvelle-Aquitaine et antenne du CREPS de Poitiers) en partenariat avec l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)

Enjeu
Adéquation emploi, métiers, formation, éducation

Échelle territoriale
Régionale

Pour répondre aux deux enjeux principaux que sont l'encadrement sportif professionnel et la demande des résidents du territoire souhaitant se former à ce métier, la structure associée de formation de Limoges a mis en œuvre une formation au Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport, spécialité Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT). Ce diplôme généraliste permet l'encadrement de cycles d'initiation pour tout public avec de nombreux supports répartis en trois « familles d'activités » : l'entretien corporel, l'activité ludique et collective et l'activité en espace naturel.

Depuis dix ans, les coordonnateurs de formation font évoluer leur pratique en construisant les cursus autour de l'idée forte que le futur éducateur apprend en se confrontant à des situations posées durant le temps de formation ou en alternance. De plus, l'acquisition des compétences ne peut s'inscrire dans le temps qu'en cultivant la curiosité, dans un climat de confiance. Ainsi, en matière d'activités en espace naturel, le principe de confrontation à la pratique et au milieu est capital, notamment pour un public souvent éloigné de la culture du plein air. En effet, celle-ci leur permet d'identifier leurs limites mais aussi leurs capacités et ainsi de proposer un encadrement sécurisé de qualité. Cette ambition pédagogique est une manière de répondre aux enjeux sociétaux et éducatifs du sport. En effet, ce dernier s'oriente vers des pratiques de plein air de proximité en adéquation avec un développement durable des territoires, dans lequel l'activité sportive joue son rôle.

Quels sont les éléments qui vous ont incité à approfondir votre réflexion sur la formation, en particulier en matière d'encadrement des sports de nature ?

BJ : Avec l'équipe pédagogique de la structure associée de formation de Limoges, nous travaillons continuellement à l'amélioration des processus de formation conduisant à l'obtention du BPJEPS APT. Nos méthodes pédagogiques et le contenu de nos formations doivent répondre à la fois à la nécessité d'efficacité d'apprentissage du stagiaire et à l'évolution du métier. Concernant les activités physiques en espace naturel, il nous est apparu comme incontournable de convaincre notre public (en majorité tourné vers les sports collectifs) de l'intérêt des activités sportives de nature et de leur capacité à les encadrer. Ceci, en n'oubliant pas de leur donner les clés pour situer et intégrer le développement de leur structure employeuse au sein du projet territorial.

VB : Nous voulions apporter une vision plus actuelle de ce que représentent les pratiques sportives de nature et plus largement de plein air. Nous bénéficions de plus en plus d'éléments sur l'évolution sociologique des pratiquants, ainsi que sur la diversité et la nature de leur pratique (cf. : Baromètre des sports et loisirs de nature en France, 2016). L'émergence d'une pratique sportive de nature (orientée notamment vers des logiques de bien-être, de loisirs) ainsi que l'intérêt accru des pratiquants pour des espaces « ouverts » de proximité s'imposent à nous aujourd'hui et nous ont guidés dans nos réflexions de formateurs.
De plus, je suis souvent sollicité par des élus locaux qui sont parfois démunis face à une saturation croissante de leurs équipements sportifs traditionnels, ou face à l'absence d'équipements dédiés (particulièrement en territoire rural). Aussi, la perspective d'un soutien aux activités de nature leur paraît être une réponse constructive en matière de développement de pratiques, qui leur permet aussi d'assurer une animation locale, notamment des temps d'activité périscolaire.

LE TÉMOIGNAGE

Vincent Bouchet
Conseiller technique sportif, Ufolep Nouvelle-Aquitaine

Bertrand Jardin
Coordonnateur sports de nature, DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine

Quelle stratégie de formation avez-vous mise en place pour atteindre les objectifs fixés ?

BJ : Vincent a tout de suite adhéré à notre façon de voir la formation. Nous la percevons comme une expérience enrichissante, fruit d'une confrontation entre l'éducateur qui apprend et la compétence à acquérir. Tout ceci dans un contexte qui se veut à la fois rassurant et très professionnel. C'est pourquoi il a construit une méthodologie efficace et en lien avec les pratiques actuelles émergentes.

VB : Ce travail collectif nous a amenés à élaborer une stratégie de formation en différentes étapes. Dans un premier temps, déclencher une prise de conscience sur la réalité du contexte professionnel et sur l'intérêt d'une approche multisports est nécessaire pour que le stagiaire soit en capacité de modifier ses représentations des activités de plein air. En effet, il faut lui démontrer que les activités de nature peuvent s'organiser dans un contexte sécurisé et progressif. Ce levier est essentiel lorsque l'on passe d'un « plein air urbain et de proximité » vers un milieu naturel plus lointain et difficile d'accès pour nos stagiaires.

Puis, nous travaillons sur une phase de mise en confiance de l'éducateur par rapport à ses capacités, dans le but de renforcer ses compétences techniques et lui permettre de découvrir des activités nouvelles ou émergentes. Nous nous appuyons notamment sur un socle commun de compétences mobilisables dans un environnement sécurisé (savoir rouler, glisser, s'orienter, se déplacer en terrain varié).

La dernière phase consiste à travailler avec l'éducateur sur l'identification des risques liés aux pratiques de nature ainsi qu'à l'appréciation de ses propres limites en tant que pratiquant et futur encadrant de sports de nature.

AGENDA

NATURE & SPORTS EURO'MEET 2017

27 - 29 septembre 2017 à La Seu d'Urgell (Espagne)

http://www.nature-sports.eu/fr/euromeet-2017/

FORMATION

FORMATIONS INSCRITES À L'OFFRE NATIONALE MÉTIER SPORTS

Il reste des places, formez-vous !

L'apprentissage de l'autonomie et de la sécurité dans les activités physiques et sportives de nature pour les enfants et adolescents, du 12 au 14 septembre 2017, Soustons (Landes)

Cadre juridique des sports de nature, du 15 au 17 novembre 2017, Nancy (Lorraine)

www.sportsdenature.gouv.fr (rubrique Se former > Formations)

AGENDA

SENTEZ-VOUS SPORT

du 23 au 30 septembre 2017 - Partout en France

La 8e édition de l'opération Sentez-vous sport, fête du sport à destination de tous les publics, se déroulera pendant la semaine européenne du sport (EWoS). Plus de cinq cents animations sportives labellisées seront proposées sur l'ensemble du territoire afin de sensibiliser le grand public, les étudiants, les scolaires et les entreprises aux bienfaits de l'activité physique et sportive régulière.

www.sentezvoussport.fr

KIOSQUE

LABORATOIRE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ESCALADE

L'académie de Grenoble a organisé les 21 et 22 mars, en collaboration avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade, la Fédération française des clubs alpins et de montagne, l'École nationale des sports de montagne et l'Union des centres de plein air, un colloque interacadémique et interministériel. Il avait pour but de mutualiser, d'échanger sur le sujet de la pratique de l'escalade dans le système scolaire français. L'ensemble des réflexions des acteurs présents a porté sur l'actualisation des gestes professionnels des enseignants d'EPS, et en particulier sur la thématique de la sécurité des élèves. Les interventions peuvent être visionnées depuis la page https://vimeopro.com/videoformation/laboratoire-escalade

ACTUALITÉ

SPORTS DE NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Vingt-neuf projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets sports de nature en Nouvelle-Aquitaine.

Lancé par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, cet appel à projets sur le thème du développement maîtrisé des sports de nature avait pour objectif de soutenir des initiatives portées par des structures non commerciales (association, collectivité, établissement d'enseignement, établissement public) qui organisent une pratique d'activités physiques et sportives de nature à destination des publics locaux (scolaires, sportifs, personnes éloignées de la pratique, mineurs en accueil collectif...) avec des finalités éducatives.

Consulter la liste des lauréats

JURIDIQUE

HÉBERGEMENT DES MINEURS : LA LIMITATION DU NOMBRE DE NUITS EN REFUGE EST ANNULÉE

L'arrêt du Conseil d'État du 31 mars 2017 a annulé les dispositions de l'article REF 7 issues de l'arrêté du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public qui limitaient à deux nuits dans un même refuge les séjours de mineurs en dehors de leur cadre familial. Le Conseil d'État a jugé que cette limitation n'était pas justifiée au regard de l'objectif de prévention des risques d'incendie poursuivi par l'arrêté de 2014.

www.legifrance.gouv.fr

SURICATE, LE BILAN 2016

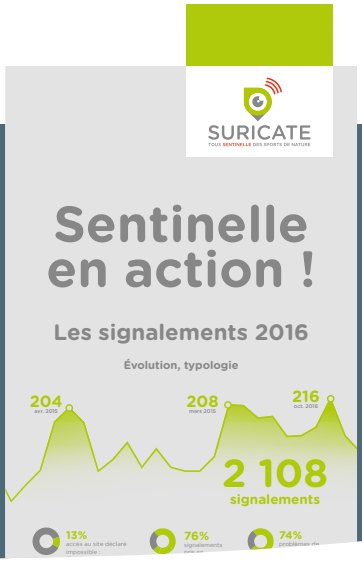

Découvrez les chiffres clés du dispositif Suricate pour l'année 2016 : les signalements, les sentinelles, l'équipe..

sentinelles.sportsdenature.fr

Pôle ressources national sports de nature - CREPS Rhône-Alpes - Vallon Pont d'Arc (07150) / Directeur de publication : François Beauchard / ISSN : 1958-5101 / Crédits photographiques : Mathieu Morverand - Photothèque sportsdenature.gouv.fr (en-tête)